

Reçu en préfecture le 15/06/2023







Réunion du 12 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux-mille vingt-trois, le douze juin à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

### ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Nadia GRAMMONTIN, Michel LABOURDETTE, Marlène LE DIEU DE VILLE.

# OBJET: APPEL D'OFFRES OUVERT: MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES ET NETTOYAGE DES VITRES – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N° 6 POUR LE LOT 6: VERIFICATION ET MAINTENANCE DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 25 septembre 2020 pour une remise des offres le 28 octobre 2020.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

Lot(s)	Désignation	
01	Vérification des installations électriques et gaz	
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges	
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)	
04	Prestations de nettoyage des vitres	
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation	
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie	
07	Maintenance corrective de l'étanchéité des toitures terrasses	

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

ID: 064-200039204-20230612-BECCLO\_2023\_140-DE

#### Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1: DEKRA pour un montant estimatif de 16 040,20 € HT
- Lot 2: IUMANA pour un montant estimatif de 27 720,00 € HT
- Lot 3: DEKRA pour un montant estimatif de 2 160,00 € HT
- Lot 4 : GROUPE APR pour un montant estimatif de 105 074,48 € HT
- Lot 5: HERVE THERMIQUE pour un montant estimatif de 98 372,00 € HT
- Lot 6: CHRONOFEU pour un montant estimatif de 7 572,10 € HT
- Lot 7 : ECOTOIT pour un montant estimatif de 20 706,50 € HT

Le marché notifié le 15 décembre 2020 a été attribué à la société SARL CHRONOFEU (33370 YVRAC) pour un montant estimatif de 7 572,10 € HT.

Le marché a fait l'objet de cinq précédents avenants.

L'avenant n° 1 avait pour objet l'arrêt des prestations de vérification du matériel de lutte contre l'incendie au Centre Yves Dréau, situé Avenue de Monein 64150 MOURENX, car la Communauté de communes de Lacq-Orthez n'assurait plus la gestion de ce site. L'interruption de ces prestations a entrainé une moins-value de 96,60 € HT du montant initial du marché. Après modification le nouveau montant du marché était de 7 185,70 € HT.

Les avenants n° 2, n° 3 et n° 4 visaient à accepter des offres concernant la maintenance du matériel de protection incendie. Après acceptation de l'avenant n°4, le nouveau montant du marché était de  $9~831,90~\rm EHT$ .

L'avenant n° 5 visait à accepter l'offre de la société CHRONOFEU concernant la délivrance de la déclaration de conformité relative à une étude de conformité qui a été réalisée.

L'avenant n° 6 vise à accepter une nouvelle offre de la société concernant la maintenance du matériel de protection incendie du restaurant du Lac à Biron. Celle-ci se présente comme suit :

### FORFAIT VERIFICATION DETECTION INCENDIE

### Prix H.T. en €uros

	Forfait alarme Type 4	51.00
	6 déclencheurs manuels, 1 diffuseur sonore,	
	1 diffuseur lumineux (flash)	
-	Forfait déplacement par jour	OFFERT

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

**d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 6.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme Le président,

Patrice LAURENT